

Donnons donc l'exemple, et donnons à notre jeunesse toute la possibilité de poursuivre un véritable idéal, en lui donnant les outils dont elle a besoin pour développer ce pays, pour faire profiter tous et chacun des avantages de vivre dans un pays immensément riche comme le nôtre, et pour répondre au besoin d'aider le monde entier à mieux vivre. Au fait, si nous réussissons à donner l'exemple d'un système qui, réellement, fait échec à la pauvreté, nous aurons ainsi rendu un très grand service au monde entier.

• (5.10 p.m.)

[Traduction]

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, j'avais espéré que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang) resterait à la Chambre pendant tout le débat, afin d'entendre les déclarations constructives des députés de l'opposition qui, de l'avis de la plupart des Canadiens, constituent encore une partie intégrale de notre régime démocratique.

La déclaration que le ministre vient de faire va profondément décevoir des milliers de jeunes d'un bout à l'autre du pays. En venant ici, nous ne nous attendions pas que l'honorable représentant reconnaisse que la politique gouvernementale était mauvaise, ou que les jeunes doivent s'attendre à un chômage chronique. Il n'appartient pas à un porte-parole du gouvernement de le faire, pas plus qu'il n'appartient à l'opposition de louer le gouvernement pour ses réalisations sur tous les fronts. Mais, au moins, nous nous attendions que le ministre nous présente un exposé positif et nous donne un aperçu général d'une politique qui, bien que nous reconnaissons les difficultés auxquelles le gouvernement doit faire face, est destinée à relancer l'économie au profit de tous les chômeurs et, en particulier, de la jeunesse du pays.

Le ministre s'est exprimé comme quelqu'un qui, pour reprendre une expression d'un de mes honorables amis, se serait, très jeunes, énamouré de lui-même. C'est tout au moins l'attitude qu'il a eue, l'impression qu'il a donnée aux députés. J'ai été amèrement déçu. Les députés devraient copier la déclaration du ministre, la faire reproduire à des dizaines de milliers d'exemplaires pour les distribuer aux jeunes, afin qu'ils connaissent son attitude méprisante à l'égard de leur problème et l'arrogance qu'il a manifestée envers eux. J'ignore la source de cette arrogance, mais je crois que bien des députés doivent la deviner. Voilà la réponse qu'il donne dans un débat sérieux amorcé par l'opposition sur le problème crucial du chômage. Je reviendrai plus tard de façon plus détaillée sur la déclaration du ministre. Les députés de l'opposition ou même, je l'espère, certains membres de son propre parti, ne laisseront pas passer sans protester ces propos pieux et pompeux. Je n'attendais pas que le ministre reste ici pour écouter ce qu'on à dire les députés de ce côté-ci de la Chambre, car je suppose qu'il ne tient pas à entendre la vérité proclamée tout simplement.

Nous avons pris connaissance de la motion présentée par le représentant du parti créditiste, de l'amendement présenté par le NPD et de l'amendement de mon ami de Vegreville (M. Mazankowski). Le député de Vegreville a fait état d'une statistique qui a vraiment

[M. Matte.]

quelque chose d'inquiétant: le nombre des chômeurs de moins de 25 ans se serait accru de 43 p. 100 en novembre. Un grand nombre de ceux-ci sont sans doute des gens qui ont charge de famille et qui sont pour la plupart, je pense, âgés de 20 à 25 ans; élevant une famille, ils souhaitent vivement trouver à se loger et ont à faire face à des engagements financiers parce qu'ils cherchent à rembourser des dettes et à se procurer un minimum de meubles. Certains d'entre eux ne sont peut-être pas encore sur le point d'assumer des responsabilités matrimoniales; ils cherchent à parfaire leur éducation ou à se tailler une place sur le marché du travail. Certains ont bénéficié d'une bonne formation sur le plan professionnel; d'autres n'ont reçu qu'une éducation rudimentaire. C'est de ces Canadiens-là que nous parlons lorsque nous déclarons que le nombre de chômeurs âgés de moins de 25 ans s'est accru de 43 p. 100 en novembre par rapport au même mois de l'an dernier. Nous ne parlons pas d'un taux ajusté, de statistiques élaborées avec soin par le Bureau fédéral de la statistique à l'intention de statisticiens. Pour ces gens, savoir qu'ils sont ou non compris dans un rajustement du taux de chômage est de peu d'intérêt. Le fait est qu'ils n'ont pas de travail.

Il est impossible, je pense, d'exagérer la gravité du problème. Tous les députés qui ont pris part au débat cet après-midi ne sont pas nécessairement d'accord avec la seconde partie de la motion présentée par les Créditistes. L'appoint de mon parti a été l'amendement proposé par mon honorable ami de Vegreville, un amendement de fond qui répond aux aspirations de mon parti. Il est conforme à notre attitude traditionnelle, à ce que l'on me dit. A ce propos, je crois que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a peu de mémoire, car il ne semble pas se souvenir de ce qui s'est passé en 1962. A cette époque, son parti, par opportunisme, avait décidé d'appuyer la politique exposée dans la motion des Créditistes. Il souhaitera, j'en suis sûr, pouvoir modifier le compte rendu quand il verra que son parti s'était aventuré dans cette direction.

Mon honorable ami a clairement indiqué les incidences de la situation actuelle du chômage. La première, c'est que beaucoup trop de jeunes familles se trouvent aujourd'hui sans le sou et, pour la plupart, non suffisamment protégées par les régimes de bien-être ou d'assistance sociale. Même quand elles y ont droit, cette aide n'est essentiellement qu'une solution à court terme. La seconde conséquence, c'est que cet hiver tout le programme de formation de la main-d'œuvre sera compromis. Nous ne pouvons continuer d'accroître le potentiel de nos ressources humaines—je crois que c'est l'expression que les éducateurs emploient aujourd'hui et j'ignore celle que le ministre emploie—au moment où un si grand nombre de nos jeunes sont en chômage et sont un fardeau pour l'économie. Cette situation aura sur la société canadienne des répercussions qui se feront sentir dans les années à venir. Non seulement ces jeunes ne peuvent subvenir à leurs propres besoins mais, dans nombre de cas, ils sont un lourd fardeau pour leurs familles. Les parents de ces jeunes doivent faire des prodiges pour les aider à passer l'hiver. En outre, dans plusieurs familles que je connais, le patriarche de la famille, le père, chôme lui aussi. Je vous parle ici de ceux qui, sans qu'ils n'y soient pour quelque chose, n'ont pu s'instruire suffisamment. Les